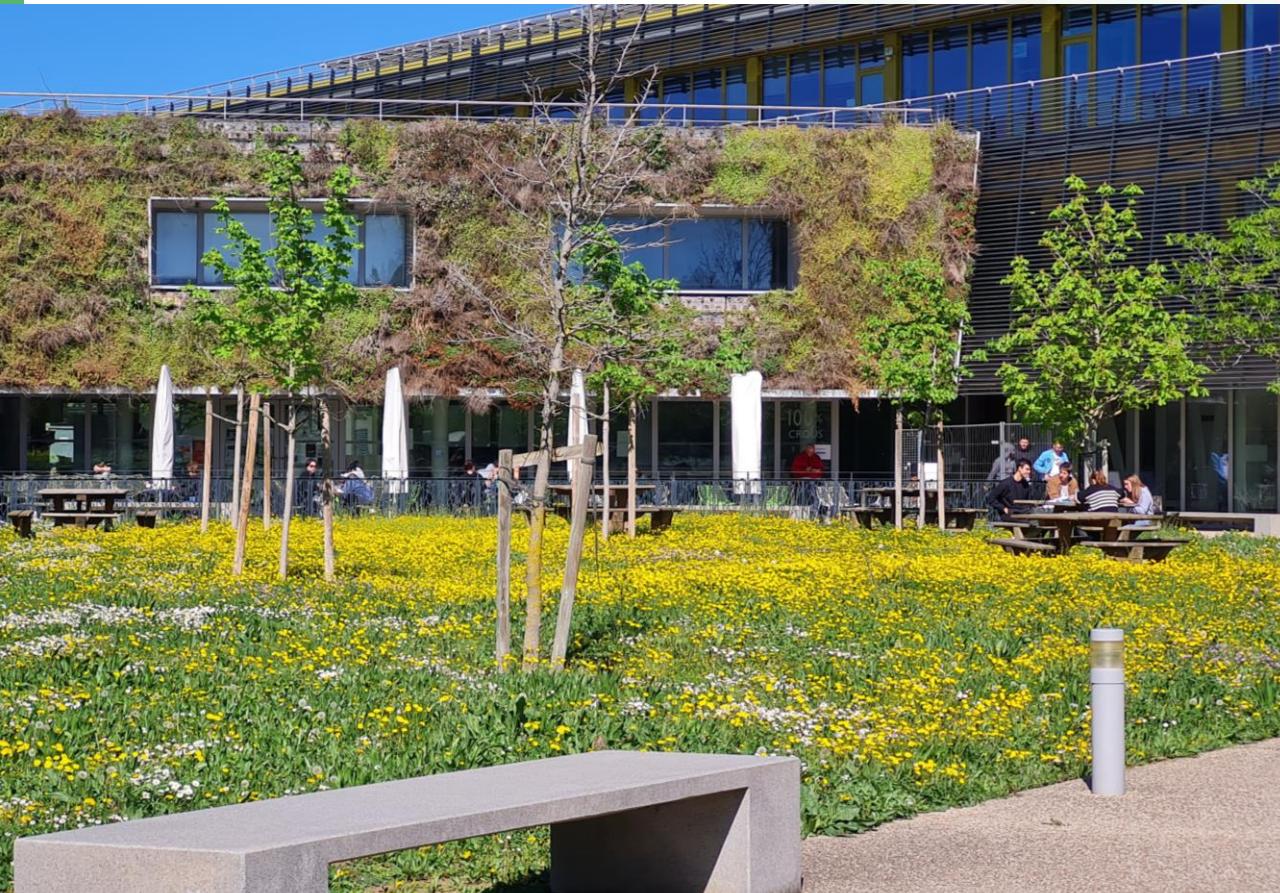




AGENCE RÉGIONALE
BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT
Naturellement Sud



les webinaires
1 HEURE
pour comprendre et agir



Vers des parcs d'activités durables

10 février 2026

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ALPES DE HAUTE PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

Département
VAUCLUSE

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

GRAND AVIGNON

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

ADEME
AGENCE DE LA Transition Écologique

Qui sommes nous ? L'ARBE, un collectif

Statut : Etablissement Public de Coopération Environnementale

Un conseil d'administration : 25 administrateurs issus de 19 structures

10 membres financeurs



9 membres associés



Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Qui sommes nous ? L'ARBE, un opérateur

LE SUD
SE LÈVE
POUR
LE CLIMAT

Notre action s'inscrit dans la **Stratégie Régionale Biodiversité 2024-2030**,
la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, le **Plan de transformation énergétique et écologique régional** et le **plan climat régional "Gardons une Cop d'avance"**

AXE 1

Accompagnement des collectivités et des acteurs du territoire

AXE 2

Amélioration et valorisation des connaissances

AXE 3

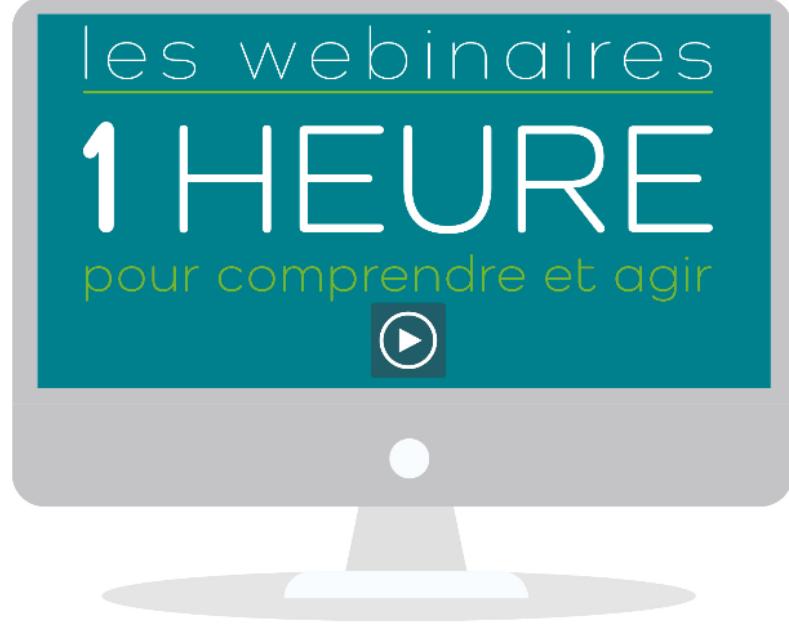
Sensibilisation et formation des différents publics

AXE 4

Animation de réseaux d'acteurs



Webinaires 1h – Evénements – Actualités de l'ARBE



Abonnez-vous à notre **newsletter** mensuelle, pour connaître l'**actualité** et les **événements** de notre Agence, de nos membres et partenaires, et de leurs actions

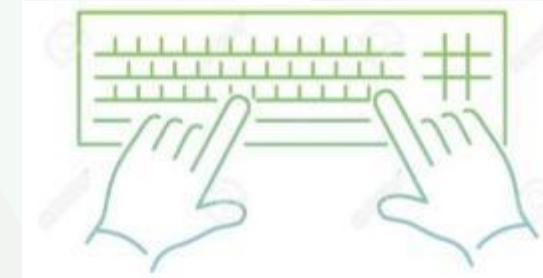
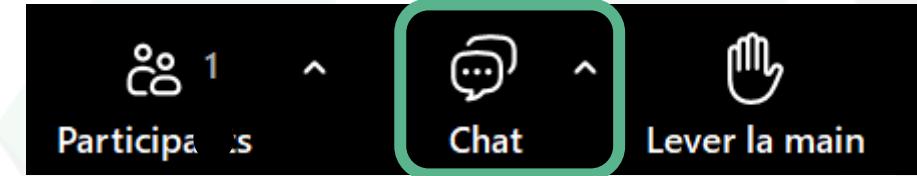
Sur notre site web
arbe-regionsud.org

Vous nous suivez ?



Consignes & informations

Pour poser une question, utilisez le module « **Chat** »



Le replay du webinaire et le support de présentation
seront disponibles sur

www.arbe-regionsud.org

» [Retour sur nos événements](#)

Webinaire – Vers des parcs d'activités durables !

Intervenants

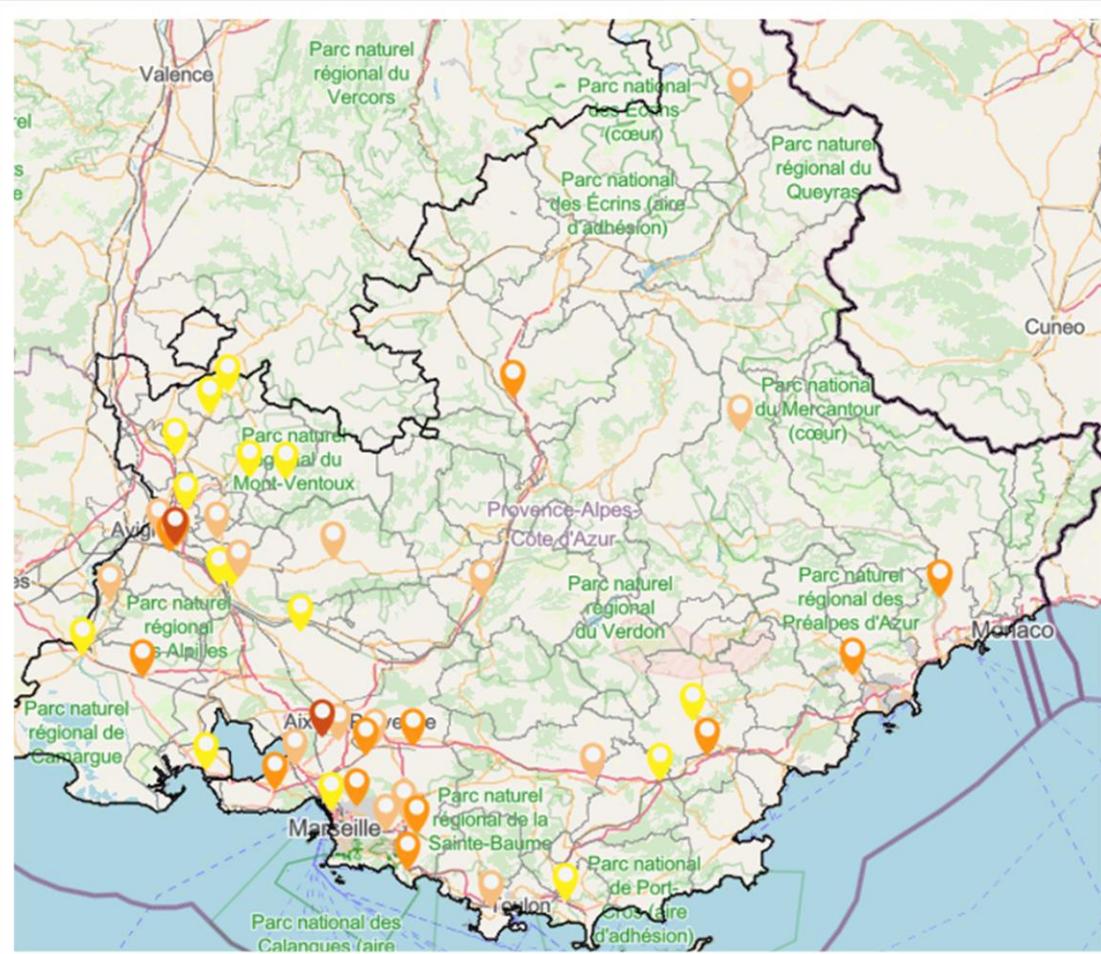
- **Jean-François VALLES** – Bureau d'Etudes Synopter
Enjeux et défis à relever pour la qualité et la performance des parcs d'activités
- **Fleur POVILLON** – Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement [ARBE]
Présentation du nouveau Cadre de référence régional de la qualité et de la performance des parcs d'activités

PARC+, le label régional de la qualité et de la performance des parcs d'activités économiques

Depuis 2018 :

- Basé sur le **Cadre de référence** de la qualité et de la performance des parcs d'activités de la région Sud
- Un outil **d'accompagnement** pour une amélioration continue de la performance du parc.
- Une **valorisation** des parcs d'activités de qualité en région.

46 lauréats PARC+



2

13

16

15

Valable 3 ans avec possibilité de renouvellement
afin d'évaluer la progression

Une mise à jour du Cadre de référence sur 2024/25

Un travail collaboratif :

- Région, ADEME, DREAL, Agence de l'eau, Chambres consulaires (CCI, CMA), CAUE84, Agences d'urbanisme (AUPA, AURAV), Agences de développement (Rising Sud, VPA), associations (Convergence 13, Envirobat-BDM)
- Animé par l'ARBE
- Accompagné par Synopter et MAZ Project

S'approprier un nouveau contexte

Des crises

La transition climatique impose d'anticiper des risques désormais bien documentés :

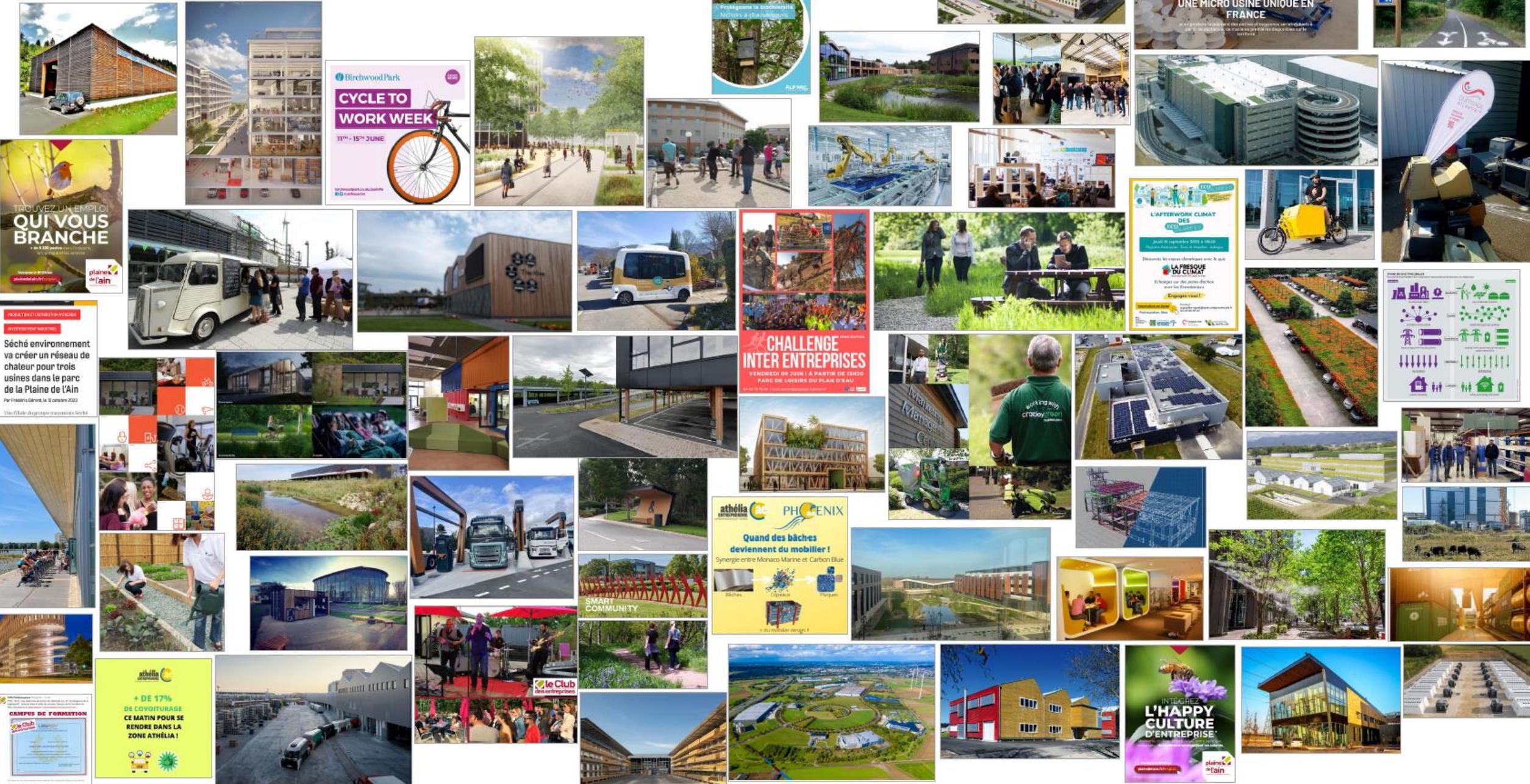
- près de 1,5 million d'établissements sont situés dans des zones exposées actuellement au risque par débordement de cours d'eau ou par submersion marine ;
- plus de 5 millions de salariés pourraient être concernés par une baisse de productivité liée aux vagues de chaleur ;
- les microentreprises sont particulièrement vulnérables : face aux inondations et aux tempêtes, leur vulnérabilité économique atteint respectivement 18 % et 6 %, contre seulement 2 % et 0,5 % pour les grandes entreprises.

Direction Générale des Entreprises



et de nouvelles tendances de fond

Penser la zone d'activités demain



Apporter un supplément d'A.M.E.

Faire AVEC le déjà-là :

- La raréfaction des ressources doit interpeler sur l'impact de toutes actions (aménagement, implantation...) sur le bon fonctionnement de l'existant (entreprises et usages du foncier)
- Le déploiement de solutions pour absorber les crises nécessite de mobiliser des moyens importants qui vont ponctionner les ressources disponibles (foncier, finances publiques, moyens humains)
- **Réponse** : évolution et intensification des usages du foncier

Faire MIEUX :

- Les zones d'activités et les bâtiments actuels sont vieillissants et peu préparés aux crises qui s'accumulent ;
- De nombreuses marges d'amélioration que ce soit pour le bon fonctionnement des entreprises, la qualité de vie et la santé des usagers ou les liens aux territoires
- **Réponse** : connaissance partagée et gestion des zones d'activités

Faire (tous) ENSEMBLE :

- Les réponses efficientes nécessitent de dépasser les logiques individuelles et les approches à la parcelle pour appréhender les ZA comme un ensemble, un biotope favorable au développement de l'écosystème économique local
- **Réponse** : nouveau destin collectif par les communs et les communaux (gouvernances et réflexe du collectif)

Impulser une trajectoire

individuel **vs** collectif

morcelement **vs** continuité

linéarité **vs** circularité

propriété **vs** usage

réglementation **vs** contractualisation

uniformité **vs** diversité

aménagement **vs** renouvellement

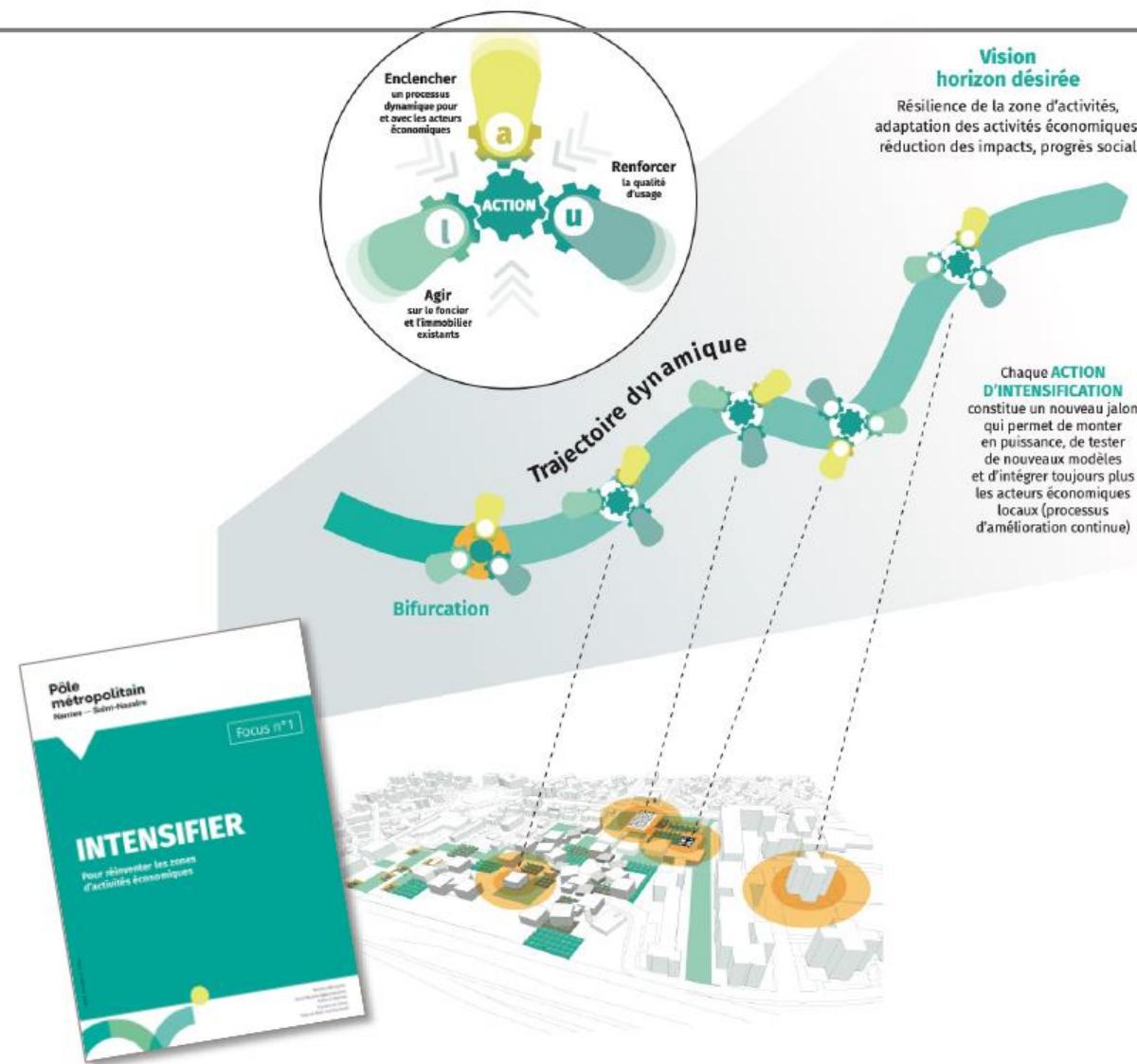
parcelle **vs** zone

seul **vs** ensemble (synergies/mutualisation)

information **vs** codécision

aménagement **vs** fonctionnement

figé **vs** évolutif



Etude expérimentale et d'appui méthodologique vers l'intensification foncière en ZAE

Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

Vision horizon désirée
Résilience de la zone d'activités,
adaptation des activités économiques,
réduction des impacts, progrès social

Chaque **ACTION D'INTENSIFICATION**
constitue un nouveau jalon
qui permet de monter en puissance, de tester
de nouveaux modèles
et d'intégrer toujours plus
les acteurs économiques
locaux (processus
d'amélioration continue)

Penser la zone d'activités
demain

Pour panser la zone d'activités,
aujourd'hui

Synopter

Jean-François Vallès
jfvalles@synopter.com
Tel : 06.12.84.70.36

Pierre Cécil Brasseur
pcbrasseur@synopter.com
Tel : 07.78.34.95.20

www.synopter.com

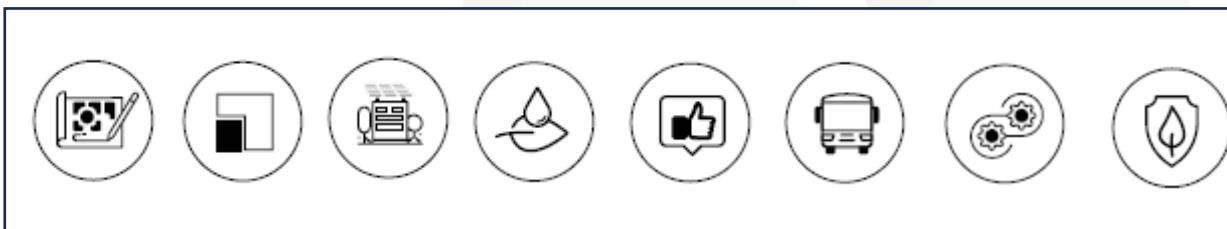


Le nouveau cadre de référence pour aménager et gérer durablement les parcs d'activités

- 4 thèmes INCONTOURNABLES



- 8 thèmes AMBITIONS



Notice de lecture de chacun des 12 onglets

• Partie 1 : Le cadre d'intervention

- Objectifs
- Problématiques
- Orientations

Acteurs et rôles potentiels

| | Non concerné | Information Consultation | Concertation Coconstruction | Décision Impulsion Encadrement |
|---------------|--------------|-----------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| EPCI/commune | | | | ● |
| Gestionnaire | | | ● | |
| Collectif | | | ● | |
| Propriétaires | | | | ● |
| Entreprises | | | | ● |
| Usagers | | ● | | |



Notice de lecture de chacun des 12 onglets

• Partie 2 : Les niveaux de performance

Niveaux de performance

| | | Intérêt pour engager une réflexion afin de renforcer les continuités du parc avec son environnement. | Prise de conscience du rôle de l'armature dans le bon fonctionnement du parc, son évolution, sa résilience et la mise en œuvre des autres ambitions. | | | |
|--|--|--|--|---|---|---|
| | | ● | ● | ● | ● | ● |
| Niveau 0 : intention d'agir | | ● | ● | ● | ● | ● |
| Niveau 1 : prérequis | | ● | ● | ● | ● | ● |
| Niveau 2 : acquis | | ● | ● | ● | ● | ● |
| Niveau 3 : amélioration pour adaptation | | ● | ● | ● | ● | ● |
| <ul style="list-style-type: none"> Mise en visibilité des trames existantes, ruptures, continuités, marqueurs structurants du paysage. Etude des secteurs d'intensité d'usage, compréhension de la structure du parc, identification des activités en interactions avec les lieux de vie. Prise en compte de l'armature comme vecteur de réussite dans le cadre des travaux menés sur les autres ambitions. Etude des possibilités d'intervention du gestionnaire sur le foncier : cadre juridique, compétences, moyens financiers et partenaires (foncière, EPF, investisseurs). Mise en place d'un plan guide structurant l'aménagement du parc en lien avec les autres ambitions, en cas de projet d'extension ou de création de parcs d'activités. | | ● | ● | ● | ● | ● |
| <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un plan guide de renouvellement du parc structurant son aménagement en fonction des trames urbaines (cohérence des gabarits, gestion des transitions bâties), de son environnement paysager (trame verte et bleue, trame noire) et de la mise en œuvre des mutualisations et synergies. Valorisation des trames paysagères, limitation des ruptures de trames et de corridors de biodiversités existants, intégration d'îlots de fraicheur. Création de liens multimodaux avec les polarités existantes voisines. Structuration de l'armature adaptée aux particularités de chaque type de parc (ex : îlots, îlots de biodiversité). | | ● | ● | ● | ● | ● |
| <ul style="list-style-type: none"> Intégration paysagère réalisée en cohérence avec l'environnement proche, soin des vues de proximité (gestion qualitative des franges / façades économiques) et intégration dans le grand paysage. Règles d'implantation des entreprises fonction de l'armature (documents d'urbanisme, cahiers des charges, maîtrise du foncier, emprise bâtie, hauteur des bâtiments, destination). Renforcement des trames existantes par l'aménagement paysager d'écosystèmes favorisant le vivant, les couloirs de biodiversités et les îlots de fraicheur. Évaluation positive du niveau de contribution de l'armature à la réussite des autres ambitions (biodiversité, services, écomobilité) dans une logique d'adaptation aux changements climatiques. Affirmation d'un maillage avec le tissu bâti pour intégrer le parc dans le territoire et faire quartier (liaison multimodale). Optimisation de l'implantation d'équipements mutualisés tels que pour la production d'énergies renouvelables. Intervention foncière pour renforcer le rôle de l'armature. (+) Développement de nouvelles solutions pour gérer collectivement les espaces mutualisés (trames). (+) Prise en compte dans la stratégie d'intervention sur les parcelles privées dans une logique de recomposition urbaine. (+) Évolution de la répartition des solutions entre les espaces communs et les parcelles privées pour renforcer les niveaux de contribution. (+) Prise de conscience de l'intérêt des approches collectives par les acteurs publics : recherche d'information, échanges avec des associations d'entreprises et des gestionnaires. | | ● | ● | ● | ● | ● |

Legend:

- Panier une vision et la décliner dans une stratégie d'amélioration continue
- Fédérer l'ensemble des parties prenantes
- Organiser la gestion et le suivi du parc
- Développer des liens et les synergies entre les entreprises
- (+) : logique de bifurcation

Notice de lecture de chacun des 12 onglets

- Partie 3 : Les inspirations et les ressources
 - Initiatives inspirantes des Lauréats PARC+
 - Ressources documentaires
 - Zooms

Désimperméabilisation et renaturation du parc d'activités du Roubian à Tarascon

Parc d'activités du Roubian à Tarascon [13]

Accueil / S'inspirer et se former / Initiatives inspirantes / Désimperméabilisation et renaturation du parc d'activités du Roubian à Tarascon

Résumé

Le parc d'activités du Roubian à Tarascon (Bouches-du-Rhône), sous la compétence de la communauté Arles Crau Camargue Montagnette, s'étend sur 90 ha et accueille près de 100 entreprises et 900 emplois dans l'artisanat, le commerce et l'industrie. Aménagé sur d'anciens marécages traversés par deux cours d'eau, il a longtemps été sujet aux inondations, notamment en 2011. Des études hydrauliques ont révélé un exutoire sous-dimensionné et des bassins inadaptés aux enjeux climatiques actuels. Depuis 2017, le PLU impose la rétention à la parcelle et des études actualisées. Malgré des réticences initiales, les propriétaires ont adhéré à cette logique, réduisant les risques d'inondation. Les bassins ont été redimensionnés pour anticiper les besoins à 20-30 ans.

En 2017, la requalification du secteur artisanal a introduit des noues infiltrantes en remplacement des tuyaux, réduisant les coûts et facilitant la maintenance. De nouveaux arbres ont été plantés et une double-clôture végétalisée a permis d'harmoniser intelligemment les entrées de parcelles. La biodiversité se réinstalle, comme en témoigne le retour d'oiseaux dans les bassins. Le bassin principal a été étanchéifié avec une géomembrane lestée de terre pour protéger la nappe phréatique peu profonde. Grâce à l'ensemble de ces actions, le parc n'a subi aucune inondation lors des fortes pluies de 2018, marquant une réelle avancée dans l'adaptation au changement climatique.



INCONTOURNABLE 1 • Partager une vision et la décliner dans une stratégie d'amélioration continue



économique développement
communication gouvernance
écologique stratégique territorial
planification
partagée démarche documents agrément
comité vision prospective transition
études filière veille extérieure innovation
parcours défis
bifurcation durable stratégie connaissance
marketing évolution amélioration
adaptation
résidentiel aménagement
observatoires

INCONTOURNABLE 2 • Fédérer l'ensemble des parties prenantes



communication
animateur
participation
collectivités
collectif
privés
acteurs
usagers
gouvernances
publics
intelligence
générationnaire
gestionnaire
projets
emploi
propriétaires
partenariat
entreprises
collectifs
partenariats
formation
accompagnement
coconstruction
territorial
ancrage
implication

INCONTOURNABLE 3 • Organiser la gestion et le suivi du parc

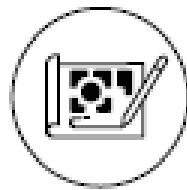


INCONTOURNABLE 4 • Développer les liens et les synergies entre les entreprises



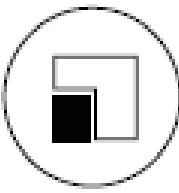
interentreprises
équipements
économie
liens mutualisation
circulaire club rencontres
fédération entreprises
services partage collectif partagés
synergies convivialité vie usagers
innovation interne animation
coopération association espaces
association communication
commissions

AMBITION 1 • Penser l'armature du parc comme un projet urbain



architecte équipements
trames espaces guide conseil
continuités règles structuration
CCCT harmonie
maillage ilot cohérence
plan CRAUP
secteur liaison vie polarités
urbanisme aménagement réseaux
paysage secteurs
réseaux armature
signalétique

AMBITION 2 • Optimiser et intensifier les usages du foncier



industrielles optimisation
réhabilitation
requalification
friches sobriété
mixité préemption portage
terrefriche délaissés baux
usages sol
espaces foncière ZAN biodiversité
parcelles densité foncier
intensification surface vertical propriété
mouvements mutualisation
verticalisation

AMBITION 3 • Accompagner l'évolution et le renouvellement du bâti



A central graphic featuring a white rectangular area with three overlapping semi-circles in light blue, light green, and light orange at the bottom. The word "évolutivité" is written vertically in large, bold, dark blue letters. Surrounding this central word are various terms in different colors (orange, yellow, red) with small descriptive words in smaller text:

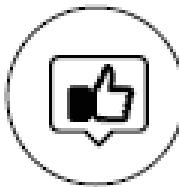
- innovation, mutualisation, biosourcés, réversibilité
- bâtiment, modularité, conseil, BDM, bioclimatisme
- qualité, matériaux, architecture, durable, rénovation, confort, label, énergie, performance
- matériaux, architecture, confort, label, usage, réhabilitation, patrimoine
- construction, toiture, valorisation, énergétique, architecte, environnementale, constructive
- évolutivité, performance, architecte, environnementale, constructive

AMBITION 4 • Réintroduire l'eau et la nature



fonctionnels
désimperméabilisation
intégrée faune écosystèmes
infiltration renaturation
flore trames pollinisateurs
vivant continuité sol îlot inventaire
verts pluie solutions
climatique paysage eau espaces
nature fraîcheur adaptation
espèces microhabitats
continuités fondées
écosystème environnement

AMBITION 5 • Favoriser le bien-être des usagers



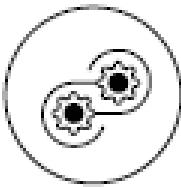
aménagements
animation
restauration
verts
proximité
humain
inclusion
usagers
cadre
santé
emploi
partagés
être
Santé
espaces
Services
Salariés
formation
accessibilité
commerces
convivialité
qualité
culture
bien
image
sport
confort
attachement

AMBITION 6 • Veiller à une bonne accessibilité et favoriser l'écomobilité



intermodalité infrastructures
accessibilité
écomobilité véhicules durable
bornes interne doux stations
adaptées piéton transport signalétique
stationnement camion multimodal
logistique fret électriques
mix marchandises
décarbonation énergétique

AMBITION 7 • Renforcer les synergies et l'économie circulaire



gouvernance économique
réutilisation
matières circulaire industrielles
sobriété collectif énergies écologie
déchets coopération synergies coopératif économie
boucle recyclage usages groupements
énergie ressource flux mutualisation modèle
ressource mutualisations innovation
flux interentreprises coopérations

AMBITION 8 • Gérer les risques et les nuisances



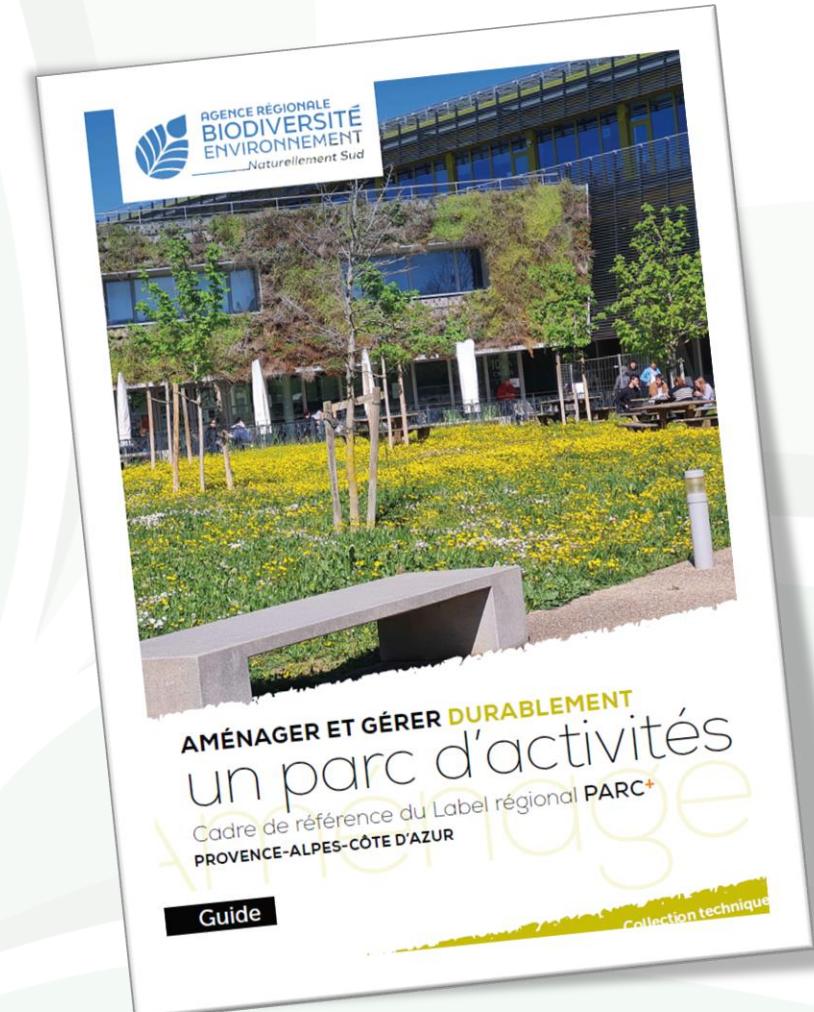
sécheresse réduction technologiques résilient naturels formation Risques routière PPRT acteurs perturbations adaptation technologique accident plan climat catastrophes sécurité information plan risques bruit danger PPRI îlots odeurs atténuation Sécurité chaleur climatique anticipation pollution Effluents incendie inondation aménagement

Le Cadre de référence sur arbe-regionsud.org

- Télécharger sur [arbe-regionsud.org](https://www.arbe-regionsud.org/7985-amenager-et-gerer-durablement-un-parc-dactivites.html?parentId=291)
<https://www.arbe-regionsud.org/7985-amenager-et-gerer-durablement-un-parc-dactivites.html?parentId=291>



- Envoi courrier sur simple demande à
f.chambonneau@arbe-regionsud.org





AGENCE RÉGIONALE
BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT
Naturellement Sud

Fleur POVILLON

Chargée de mission Parc d'activités durables –
Label PARC+

Pôle Accompagnement des Territoires

04 42 90 90 84 • 06 61 84 58 02

f.chambonneau@arbe-regionsud.org

arbe-regionsud.org



MERCI